

Données Ebola

**Veille internationale DCAR – Signalements nationaux DMI
30 juillet 2015**

Fièvre hémorragique virale - Ebola

Guinée, Sierra-Leone, Liberia

27 784 cas / 11 294 décès (Source OMS 29/07/2015)

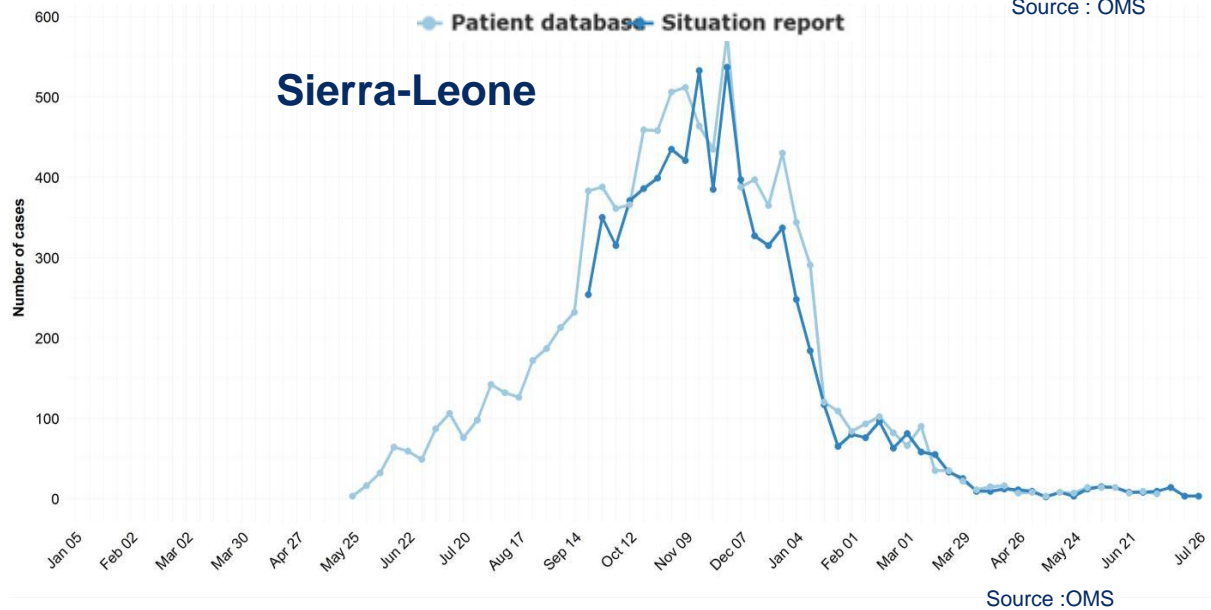
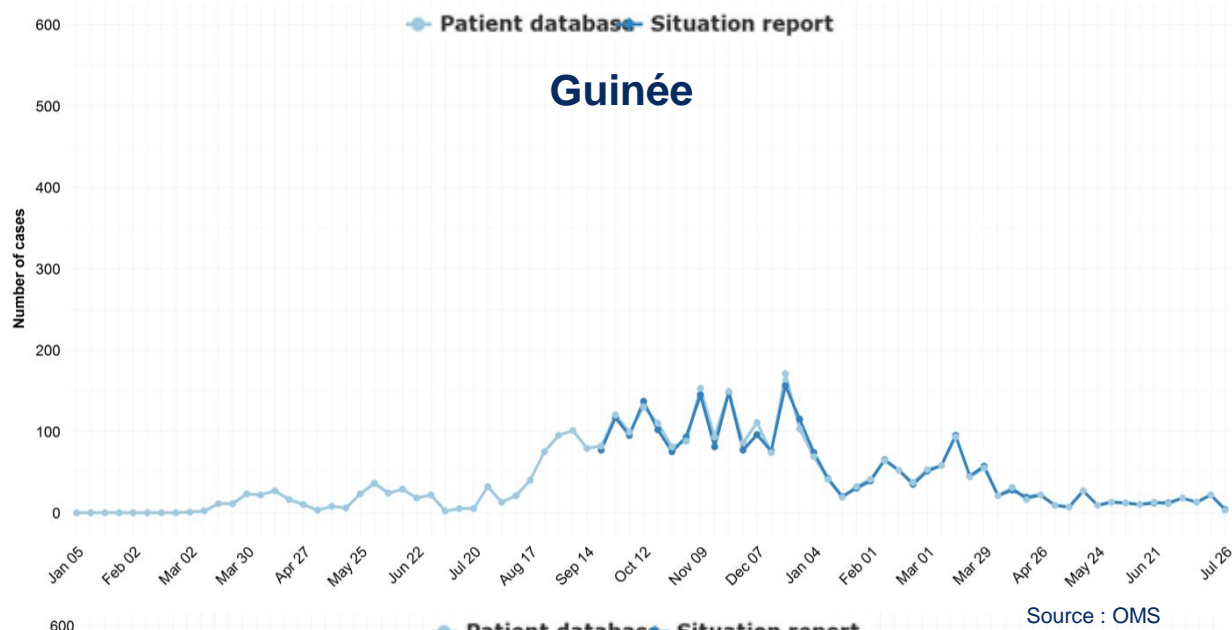
Pays	Nb de cas total	Nb de décès
Guinée	3 786	4 520
Liberia	10 672	4 808
Sierra-Leone	13 290	3 951

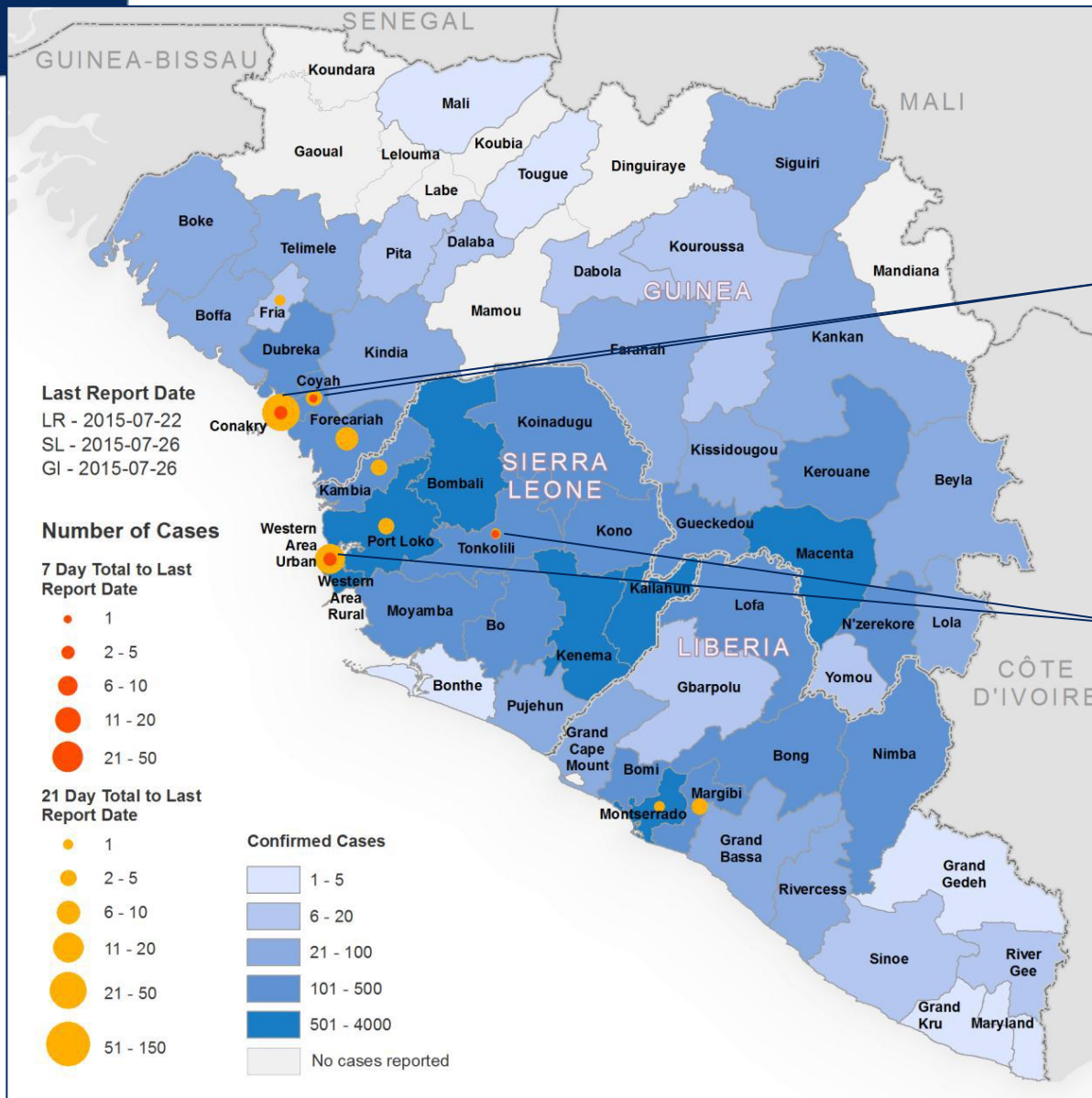
Source : OMS

- Au Liberia, pays déclaré exempt d'Ebola depuis le 9 mai 2015, 6 cas confirmés dont 2 décès ont été signalés le 29 juin 2015 par le ministère de la santé. Depuis cette date, aucun nouveau cas n'a été rapporté dans le pays.
Pour rappel : Le Libéria a été rajouté dans les zones à risque de la définition de cas en France le 1^{er} juillet 2015.
- En Guinée et en Sierra-Leone (respectivement N=4 cas et N=3 nouveaux cas dans la semaine précédant le 26 juillet), le nombre de nouveaux cas déclarés en semaine 30 diminue puisque depuis près de 2 mois, ces 2 pays rapportaient chaque semaine entre 20 et 30 nouveaux cas.
- En **Guinée**, seules la capitale Conakry (N=3) et la préfecture de Coyah rapportent des cas en semaine 30. Tous les cas sont issus d'une chaîne de transmission connue. Aucun cas signalé à Forécariah pour la 1^{ère} fois depuis janvier 2015 mais toujours 700 contacts suivis. Pour la 1^{ère} fois également, depuis septembre 2014, aucun décès communautaires EVD-positifs a été signalé dans le pays.
- En **Sierra-Leone**, les cas proviennent de la capitale Freetown (N=2) et de la préfecture de Tonkolili (N=1).
- Même si le nombre de nouveaux cas déclarés est en baisse en semaine 30, il faut souligner que près de 2 000 contacts sont encore dans leur période de suivi des 21 jours dans les 3 pays les plus affectés.

Cas confirmés d'Ebola par semaine en Guinée et Sierra-Leone

(Source OMS : 29/07/2015)





Zones ayant rapportés des cas dans la semaine précédant le 26 juillet.

Guinée
 - Conakry, Coyah

Sierra Leone
 - Freetown, Tonkolili

Carte. zones affectées par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest données au 29/07/2015 (Source OMS)



Zones à risque (Définition de cas de l'InVS)

Selon la définition de cas de l'InVS, la zone à risque est définie (dernière mise à jour le 01/07/15) comme les pays suivants :

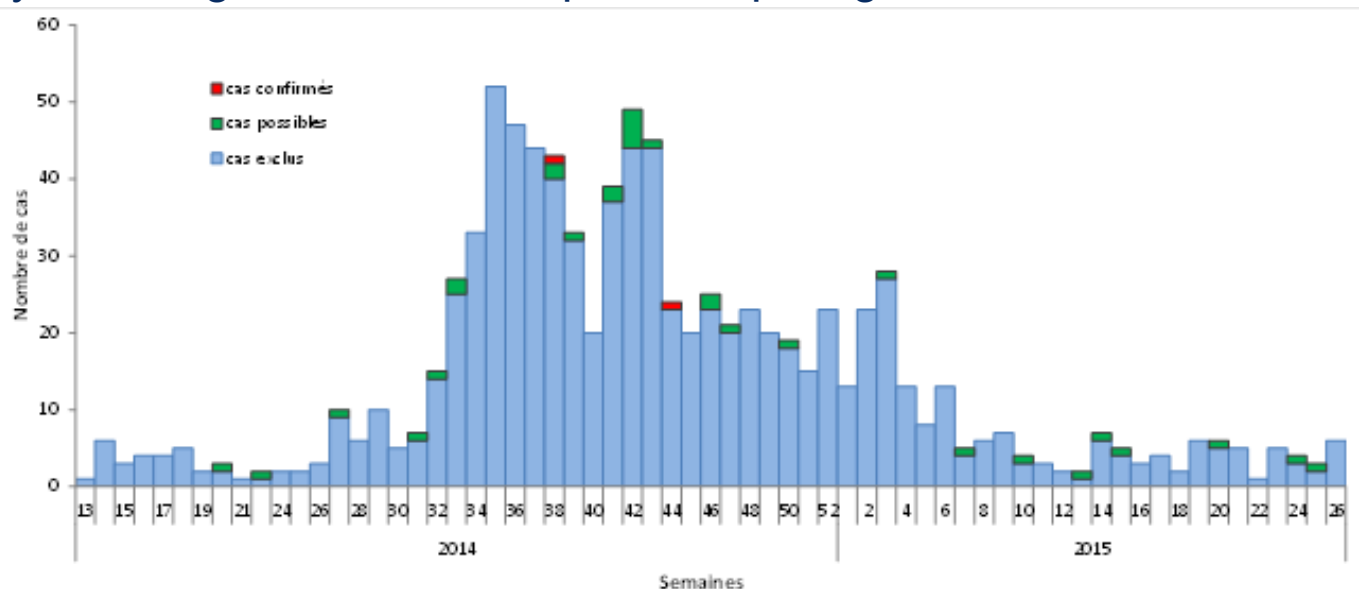
Sierra-Leone, Guinée Conakry, Liberia

- Depuis le 20 octobre 2014, le Nigeria ne fait plus partie de la zone à risque.
- Depuis le 24 novembre 2014, la République Démocratique du Congo ne fait plus partie de la zone à risque.
- Depuis le 18 janvier 2015, le district de Bamako au Mali ne fait plus partie de la zone à risque.
- Depuis le 1^{er} juillet 2015, le Liberia fait à nouveau partie de la zone à risque (après en avoir été exclu le 9 mai).

Signalements nationaux

Du 23 mars 2014 au 27 juillet 2015, **924** signalements ont été reçus dans les ARS et classés par l'InVS :

- 890 exclus d'emblée car sans exposition ou ne répondant pas à la définition de cas suspects
- 32 cas possibles, tous testés et exclus à l'issue du test
- 2 cas confirmés, diagnostiqués dans la zone épidémique et rapatriés en France pour y être soignés. Les 2 ont quitté l'hôpital guéris.



Graphique : Nombre de signalement reçu par semaine entre le 23 mars et le 27 juillet 2015